



CONSEIL D'ECOLE DU jeudi 09 NOVEMBRE 2017

Les participants : cf. fiche d'émargement.

A 16h00, M. Teissonnière, directeur de l'école et président du Conseil d'Ecole ouvre la séance.

1. Le fonctionnement du conseil d'école cf. annexe 1 transmise

- a) Dans un souci de simplification, M. Teissonnière propose que Mme Jouan, secrétaire de l'école primaire, assure le secrétariat de chaque conseil d'école.

Le compte rendu sera ensuite, dès le lendemain, transmis aux participants pour vérification et propositions d'ajouts et/ou de rectifications.
Disposition adoptée à l'unanimité.

- b) La circulaire AEFÉ (<http://www.aefe.fr/sites/default/files/asset/file/2017-07-20-circulaire-1548-instances-etablissements.pdf>) prévoit la désignation d'un secrétaire-adjoint. M. Teissonnière propose que la relecture procédée, dès le lendemain, par les participants, remplace cette fonction de secrétariat-adjoint.

Disposition adoptée à l'unanimité.

Certaines questions diverses proposées par les Associations des parents seront abordées au fur et à mesure de la discussion. Celles qui restent seront examinées en fin de réunion.

L'ordre du jour a été établi après synthèse des propositions des parents d'élèves élus et des membres de l'équipe pédagogique.

M. Teissonnière félicite les parents élus et les remercie de leur engagement.

2. Adoption du compte rendu du Conseil d'Ecole du 12 juin 2017 :

Toutes les modifications demandées sont présentées et approuvées.

3. Bilan de la rentrée 2017

- La structure pédagogique et les effectifs : cf. annexe 2 transmise

EFFECTIFS au 13/10/17				
PS1	Bernard Blaque	28	PS	28
MS1	Carole Civit	26		
MS2	Nathalie Moreau	25	MS	51
GS1	Laetitia Elinguel	26		
GS2	Magali Musner	27		
GS3	Corinne Jacob	28	GS	81
MATERNELLE		160		26,7
CP A	Laurence Heuze	24		
CP B	Pascal Brocard	19		
CP C	Marie-Noëlle Revalor	23		
CP D	Christèle Baynaud	20		
CP E	Caroline Le Naour	25	CP	111
CE1 A	Nadine Canelle	21		
CE1 B	Delphine Huguenin	21		
CE1 C	Florence Sibley	24		



CE1 D	Agnès Revel	19		
CE1 E	Emmanuel Benard	24	CE1	109
CE2 A	Catherine Sevrin	28		
CE2 B	Claire Dardare	28		
CE2 C	Lydie Montegut	27		
CE2 D	Christian Montegut/Hélène Cuccaro	27		
CE2 E	Marie France Decloquement	26	CE2	136
CM1 A	Christine Grabet	29		
CM1 B	Sophie Maton (Marina Djuricic)	29		
CM1 C	Jocelyne Besacier	28		
CM1 D	Vanessa Kovalsky/Marie Jospin	28	CM1	114
CM2 A	Céline Guépin (Samira Lombardo)	27		
CM2 B	Mireille Morlupi	26		
CM2 C	Elisabeth Caruana	27		
CM2 D	Rosette D'Agostino	27		
CM2 E	Anne Duluc	26	CM2	133
ELEMENTAIRE		603		24,1
PRIMAIRE		763		25,4

Nombre de refus d'inscription à la rentrée faute de place : 57 en maternelle (24 PS, 7 MS, 26 GS).
A ce jour 3 départs et 10 demandes d'inscription dont seulement 5 pourront être acceptées.

- Les élections : le Directeur rappelle que la décision de nommer 11 membres à la place de 15 au conseil d'école a été discutée et approuvée dans le Conseil d'établissement du 29 septembre dernier. Résultat cf. PV. 33% de participation ; 62,2% de voix pour l'APE (soit 7 sièges), 37,8% pour l'UPEL (soit 4 sièges)

- Les travaux :

Les travaux du Casone se déroulent selon le calendrier prévu ; les classes ont été prêtes à temps pour la rentrée scolaire. Les locaux sont plutôt appréciés par les personnels.

L'ensemble des participants saluent le fait que ces travaux ne provoquent que très peu de nuisances, l'organisation des passages de camions et le respect des mesures de sécurité prises. Une représentante UPEL des parents souligne le bon fonctionnement des badges cette année.

Au Verger, un gazebo a été mis en place pour permettre les sorties et les récréations par temps de pluie. Des jeux ont également été implantés et l'espace cour des Grandes Sections a été matérialisé par des barrières en bois.

Sur l'ancien terrain de tennis, a été installé un gazebo (qui peut être chauffé en hiver) pour les cours d'EPS. Il est partagé avec les cours d'EPS du second degré.

L'Archetto a été réaménagé : suppression de l'auvent et des toilettes inutilisées, réfection de l'escalier.

Les enseignants soulignent et apprécient l'aménagement de l'auditorium naturel avec une scène à côté de l'Archetto, l'aménagement de l'espace Rilke disponible pour l'EPS, la petite salle de motricité pour les cycles 1 et 2.

- Les dispositifs : le directeur salue la qualité du travail fourni par les personnels engagés dans ces dispositifs



Dispositifs langues italien/anglais reconduits. A noter :

- la fluidité des passages d'élèves dans les groupes d'italien (profil de l'élève, test)
- la réactivation et l'enrichissement d'un site Internet spécifique pour l'anglais sur notre site Internet rubrique Espace Numérique [English@home](#). L'enseignante d'anglais remercie M. Morlupi pour la mise en place technique de cette plate-forme.

Dispositif ALEF reconduit sous la responsabilité de Mme Pozzi :

- 23 tests d'entrée et entretien avec les familles pour l'intégration de nouveaux élèves non scolarisés dans le système français;
- des tests de langue orale et/ou écrite à la demande des enseignants pour définir les besoins d'un élève
- des évaluations de langue orale GS (en fin d'année) et suivi en CP ; en CE2 (en cours d'élaboration)
- la coordination de projets en relation avec l'acquisition de la langue orale
- accueil et formation de stagiaires FLE (collaboration avec l'université de Lyon et le bureau linguistique de l'ambassade)
- des groupes évolutifs FLE/FLSco
- une concertation hebdomadaire avec M. Montegut, responsable du dispositif Elèves à Besoins Educatifs Particuliers et Mme Fiorini, coordinatrice d'italien

Dispositif EBEP M. Montegut bénéficie d'une décharge d'enseignement à mi-temps pour assurer cette mission.

- formalisation d'une fiche de demande d'aide par les enseignants et suivi pluri-annuel de ces demandes. 15 élèves concernés depuis la rentrée
- étude de cette demande par le directeur, M. Montegut et Mme Pozzi
- observation en classe et rédaction d'une fiche : 11 depuis la rentrée
- réunion d'une équipe éducative : enseignant de la classe et éventuellement de langue, l'enseignant référent, l'infirmière, le médecin scolaire et le directeur dans un 1er temps puis avec les parents et les différents partenaires pour élaborer le projet d'aide (PPRE, PAP, PPS ou PAI si seulement médical). 6 à ce jour. 8 PAP sont en cours et 1 PPS est en cours de rédaction.
- plusieurs possibilités de prise en charge de l'élève :
 - différenciation au sein de la classe par l'enseignant de la classe.
 - dans le cadre des APC
 - dans le cadre du dispositif de soutien de l'école durant les heures de langue par les enseignants et par l'enseignant surnuméraire, le cas échéant.
 - dans le cadre du dispositif ALEF de l'école: axe identifié du langage sans trouble
 - dans le cadre d'actions spécialisées en inclusion scolaire par l'enseignant référent avec la mise en place d'un PAP (ou plus rarement d'un PPS).
- Le système de signalement au psychologue scolaire fonctionne comme l'an dernier : l'enseignant communique la difficulté observée au directeur qui valide ou non l'intervention après avis de M. Montegut.
- Toutefois, si un élève a été signalé au conseil de cycle et/ou à l'équipe éducative, les enseignants indiqueront à la famille la possibilité de test psychologique, d'une rééducation orthophonique, d'un suivi psychologique, pédopsychiatrique ou neuropsychologique à l'extérieur. L'équipe veillera à ne pas indiquer nominativement un de ces référents.
- A noter : dans le cadre du nouveau cycle 3 la participation de M. Montegut à 5 équipes éducatives de 6ème.



Une représentante UPEL des parents intervient sur ce point pour souligner l'efficacité du dispositif mis en place et la réactivité de l'équipe pédagogique.

- la Formation Continue : 26 enseignants du 1er degré participeront cette année aux stages de formation continue organisés sur notre zone. Leur remplacement est déjà organisé (anticipation et pas de rupture dans les apprentissages).

- Les Activités extra-scolaires :

Chateaumusique : 148 élèves de la PS à la 1ère ; 13 cours collectifs + 91 cours individuels

APEC : 425 élèves; 30 activités différentes

4. Les projets et actions prévus : cf. annexe 3

Le directeur présente les 3 tableaux récapitulatifs des projets, des sorties et des classes transplantées programmés.

Le cofinancement des projets avec les familles avait été fixé lors du dernier conseil d'école à 45€ pour l'année scolaire, hors dépenses liées au départ en séjour.

La question de la vente des reliquats des livrets Opéra des années précédentes est posée par le Directeur : les parents volontaires pourraient s'en occuper sous la seule responsabilité de M. Teissonnière. Le coût par livret est fixé à 15€, coût de revient.

M. Teissonnière remercie chaleureusement les différents donateurs et les Associations pour leur aide au financement des projets de l'établissement :

- l'APE : 200€ pour la classe d'orfèvrerie (à rajouter aux projets proposés dans le tableau annexé), 500€ pour les présentations d'instruments, 200€ pour l'Opéra,

- Romaquatik (M. Shembri) : 100€ pour l'Opéra,

- Chateaumusique : 830€ pour les 3 volets du projet Musique, 500€ pour l'Opéra

- l'UPEL : 3000€ grâce à un sponsor pour l'Opéra (cf. lettre UPEL AM 2017-006 transmise à M. Le Proviseur et jointe à ce CR)

Une représentante UPEL des parents rappelle l'exposition Francesco Trombadori à la Galerie d'Art Moderne (jusqu'au 11 février 2018) et le fait que 2017 marque l'anniversaire de naissance et de mort du Comte Strohl-Fern, comme évoqué au conseil d'école du 12 Juin dernier ce serait un moment de réflexion pour les élèves de comprendre l'importance de ce site. Une enseignante signale le film réalisé l'an dernier par une classe sur Strohl-Fern.

Un débat s'installe sur les moments particuliers qui rythment l'année : un marché de Noël/fin d'année (qui pourrait être associé à un concert Chateaumusique et qui permettrait de récupérer des fonds), le Carnaval (cette année le thème retenu par les enseignants, en cohérence avec le projet Opéra Aïda, est "les peuples de l'Empire Romain"), la fête de fin d'année.

Il est convenu que le format de cette fête sera débattu en conseil des maîtres, puis avec les 2 Associations de Parents pour être présenté au 2ème conseil d'école.

L'UPEL demande d'annexer au compte-rendu la note réf. BUR/2017-007 avec ses propositions de projets pour recueillir des fonds supplémentaires à destiner à la réalisation des différents projets pédagogiques, notamment par l'organisation d'un marché de Noël et la vente de produits au logo de l'établissement. Elle remet cette note à M. Le Proviseur.



Afin de faciliter la levée de fonds (donations) auprès de sociétés extérieures, il sera important d'approfondir la question de la défiscalisation/réduction d'impôts des donations pour ces sociétés.

Les projets sont évoqués un à un :

- pour répondre à une question diverse de l'UPEL, le Directeur reconnaît le manque de communication en amont auprès des familles concernant la semaine du goût. Des efforts pourront être réalisés à l'avenir.
- La prévention tabagisme sera basée sur les 10 kits transmis par l'UPEL, conçus par Carthusia Edizioni et basés sur le concept "Questa non me la fumo" (« celle-ci je ne la fume pas ») spécialement conçus pour les élèves de CM1 et CM2
- Le volet numérique devrait être un des axes du futur projet d'école

Les voyages sont évoqués un à un et reçoivent tous un avis favorable. Le séjour à Olympie de 3 classes du cycle 3 sera également présenté en conseil d'établissement (projet de la Zone). Tous les présents reconnaissent l'importance de cette occasion unique et il est proposé d'organiser des mini-olympiades à Chateaubriand pour tous les autres élèves qui ne sont pas concernés par ce voyage. Une discussion est ouverte à propos du coût de ce voyage (550€/600€).

Mme la Directrice des Affaires Financières explique le fonctionnement de la Caisse de Solidarité et les procédures à suivre pour en bénéficier : toutes les familles peuvent faire une demande, les dossiers sont présentés à la Commission d'Action Sociale de façon anonyme qui se réunit 1 fois par trimestre. Ces dossiers sont téléchargeables sur le site de l'établissement à la page :

<https://www.lycee-chateaubriand.eu/fr/informations-g%C3%A9n%C3%A9rales/inscription-et-tarifs/tarifs>

Elle précise également que des possibilités d'échéancier sont offertes aux familles qui en font la demande. Enfin elle indique que la Caisse de Solidarité est alimentée par un don de 10€ volontaire présenté sur la dernière facture de l'année.

Le Directeur fera un courrier expliquant ces procédures pour tous les parents des classes concernées par les voyages scolaires.

5. Questions diverses

L'infirmier :

Sur demande de l'UPEL, il est précisé que l'infirmière partage son temps entre De Vedruna et Strohl Fern, elle travaille 2 jours à De Vedruna.

Monsieur le Proviseur rappelle que le rôle des personnels de santé est un rôle essentiellement éducatif et préventif, de conseiller en matière de prévention, d'éducation à la santé, d'hygiène et de sécurité ; il joue un rôle d'observation, de dépistage, de relais ; donne un avis technique sur l'organisation des soins et des urgences (rédaction et diffusion du protocole).

Ce qui est important, ce sont les protocoles mis en place pour réagir en cas d'accident et le nombre de personnels formés aux premiers secours :

- Des fiches de procédures en cas d'urgence ont été élaborées et diffusées.
- D'autres formations seront mises en place. Par ailleurs un personnel en charge de la sécurité, pompier est présent sur le site de Strohl Fern.

Les conventions avec les deux médecins scolaires et les deux psychologues externes sont toujours actives actuellement.



Une représentante des parents pense qu'il serait utile de faire une information spécifique à ce sujet à destination des parents.

Cantine : Les représentants des deux associations de parents, APE et UPEL soulèvent le problème de l'échéance prochaine du contrat avec le prestataire de service de la cantine. En effet, le contrat avec le prestataire de service Vivenda vient à échéance le 30 juin 2018. Mme la DAF précise qu'un appel d'offre sera lancé pour la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30. (2h30 de débat)

M. Teissonnière remercie tous les participants et souligne le plaisir professionnel et personnel qu'il a à diriger cette école. Il invite à partager un moment convivial.

Le Président
R. TEISSONNIERE

La secrétaire de séance
D. JOUAN